

V. *Désastre de la maison de saint Lazarre* ; Paris , le même , 1789 , in-8°.

VI. *Le Décret de l'assemblée nationale sur les biens du clergé , justifié par son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique* ; Paris , le même , 1790 , in-8°.

Cet écrit eut une seconde édition , et Lamourette , dans l'avertissement , annonçait un travail qui devait montrer *combien l'esprit de la constitution se rapportait étroitement à celui de la religion*. « Ce travail sera , ajoutait-il , un cours de *prônes civiques* , dont il paraîtra un cahier tous les mois , et où je me propose de donner une idée de la manière dont il me semble que les pasteurs doivent aujourd'hui instruire les peuples. »

En 1790 , Lamourette publia donc les *Prônes civiques , ou le Pasteur patriote* ; Paris , Lejay , in-8° de 41 pages. Les deux prênes que renferment ce cahier ont pour titre : *La Révolution envisagée dans la lumière de la religion* ; le *Moniteur* du 24 octobre 1790 , citait le passage suivant comme une preuve du zèle patriotique et religieux dont l'auteur était animé : « L'un des plus inconcevables prétextes dont les ennemis de l'ordre qui s'établit , cherchent à couvrir leurs déclamations insensées , c'est que le flambeau de l'Évangile s'éteindra en peu d'années , au milieu de nous , et que la France va cesser d'être chrétienne. N'écoutez pas , mes frères , ces faux prophètes , qui viennent à vous sous le maintien de la piété , mais qui sont au fond des esprits inquiets et turbulens , qui n'ont aucun souci véritable du sort de la religion , et qui ne sont réellement affligés que des coups qui humilient leur orgueil , ou qui déconcertent leur ambition. Ce sont , pour la plupart , des hommes qu'on est étonné de voir aujourd'hui prendre un si vif intérêt à la cause de Dieu , qui n'en parlaient jamais autrefois , et dont les mœurs dissipées et frivoles n'annonçaient point cette ardeur religieuse qui les a saisis tout-à-coup. Certes , il y a bien plus de justice et de vérité à dire que c'en était fait de la religion , pour peu que l'ancien gouvernement eût encore duré , et que jamais nous ne fûmes plus près de la voir entièrement bannie du milieu de nous , qu'au moment où les envoyés de la nation sont venus nous éclairer sur l'excès de notre avilissement , et rompre les fers de notre servitude. »